



**COMMISSION REGIONALE DES JEUNES**

Mardi 9 novembre 2021 – Visioconférence

**Présidence :** Alain TANCREL

**Présents :** Serge MOTTIER – Président Ligue, Odile ESKENAZI – Secrétaire Générale Ligue, Guy LANOE – CDJ 44, Natacha LAPPARTIEN – CTF 44, Valentin FORET – CTF 53 (fin de réunion), Milène FORET – CDJ 72, Gael GONZALEZ – CTF 72, Sophie CADIERE – CDJ 49, Stéphanie MOREAU – CDJ 85, Karine LEGRIS – CTF 85, Estelle ARTU – Référente Jury de la Ligue, Anne RETHORE – salariée Ligue

**Excusés :** Yves BOISSERIE – Trésorier Ligue, Alain DONIAS – CTS Ligue, Patrice BINELLI – CTS Ligue, Emeric PETEUL – CTF 49, Christelle QUENTIN – CDJ 53, Richard CURSAZ – CTS Ligue

**1. BILAN DE LA SAISON AUTOMNALE**

Le président de la CRJ revient sur la qualité des compétitions automnales jeunes avec une bonne participation des clubs. La Ligue a été relativement bien représentée par les clubs au niveau national. Il est ensuite question du problème de réglementation des compétitions automnales en U14-U16 qui ont engendré des réactions au sein de la CRJ et de ses élus. Le président s’engage à ce que la CRJ soit maître de A à Z de son calendrier sportif des compétitions Jeunes en terme de positionnement des dates de compétitions, des dates de stages et en écrivant strictement la réglementation de ses compétitions pour pouvoir couper court à toute interprétation des textes.

Le calendrier des athlètes U18 et + ne doit pas être bloquant pour le positionnement des dates U14-U16.

Il existe un réel travail d’anticipation à faire au sein de la CRJ, en lien avec la salariée référente du Pôle Sportif pour que le calendrier de la saison estivale soit clos dès la fin de l’année civile précédente. Les règlements seront ensuite travaillés en groupe de travail avec les techniciens et soumis à la CRJ.

Plus la CRJ anticipera la saison sportive, plus la communication sera facilitée auprès des CDJ et donc des clubs.

Le président de la ligue rappelle que la Fédération s’oriente vers un gain de liberté des Ligues pour organiser leurs calendriers sur le territoire. Il n’est plus question de ne s’occuper que des échéances nationales, qui plus est dans les catégories jeunes.

Les compétitions doivent s’assimiler à des fêtes de l’athlétisme. Les Matches intercomités doivent être conservés et positionnés stratégiquement dans un calendrier pour créer l’émulation (début ou clôture de saison). Un calendrier des stages pourrait être élaboré un an à l’avance pour une meilleure communication sur les stages départementaux et régionaux.

Estelle ARTU souhaite revenir sur le déplacement qu’elle a fait à Dreux avec 4 Jeunes Juges passant la certification nationale. Elle y a retrouvé 2 Jeunes juges déjà sur place avec leurs clubs. Parmi les 6 (4 du CD72 / 1 du CD85 / 1 du CD53), 4 Jeunes juges sont devenus Jeunes Juges Fédéraux, les 2 autres vont continuer à se former. Estelle a énormément apprécié la motivation et l’état d’esprit des 6 jeunes. Elle a été surprise de la charge de travail des jeunes juges sur les 2 jours de compétitions et d’examen. Certains JJ ont regretté de ne pas avoir pu s’intéresser à la compétition du fait de cette charge. Estelle a remarqué que, bien que supervisés, ils avaient la position d’un chef juge lors de la journée d’examen. Les retours quant à la prise en charge financière du déplacement par la Ligue sont très positifs de la part des CD et clubs.

- Le bureau de la Ligue devra réécrire les modalités de prise en charge des jeunes juges lors des différentes compétitions nationales afin de clarifier et anticiper la participation de certains jeunes juges pour lesquels certains clubs n'étaient pas qualifiés à la compétition

## 2. PREPARATION DE LA CNJ DU 20 NOVEMBRE

La président de CRJ souhaite l'avis de la CRJ concernant 3 points de l'ordre du jour de la prochaine CNJ :

### 1- La nouvelle formule des challenges Equip'Athlé

Points négatifs :

Le fait que le règlement ne prévoit pas de nombre minimum ni de nombre maximum d'athlètes par équipe rend peu lisible l'organisation de la compétition régionale → La CRJ propose de poser des nombres min et max d'athlètes ... et pourquoi pas de jouer la carte de la mixité parfaite dans une équipe (autant de femmes que d'hommes) car cela rapprocherait les jeunes de l'esprit Interclubs

Il est remarqué qu'il existe trop d'écart de réglementation entre le tour régional et le tour national où la réglementation prévoit qu'un athlète ne puisse réaliser qu'une seule discipline alors que la politique fédérale prône la non spécialisation avant U18.

Si cette politique fédérale se réoriente vers une possibilité de spécialisation des U16, il faut clarifier ce projet national.

D'un point de vue territorial, la réintégration de la Marche dans le challenge Equip'Athlé hivernal pose de réelle difficulté d'organisation car la Ligue des P-L ne possède qu'une seule salle avec anneau donc elle ne peut plus délocaliser l'organisation de cette compétition aux départements 49 et 85. **A ce jour, il y a une vraie inquiétude quant à la tenue des tours hivernaux U14 et U16 car aucun club n'est candidat à la co-organisation au stadium de Nantes (préparation de la salle et tenue de la restauration jury/athlètes) !**

Points positifs :

La mixité des équipes a été appréciée

### 2- Les récompenses nationales des Pointes d'Or

La CRJ ne trouve pas d'intérêt à récompenser un triathlon plutôt qu'un autre (classique ou spécialisé). La commission propose plutôt d'axer une différenciation sur les catégories d'âges entre U16 1<sup>ère</sup> année et U16 2<sup>ème</sup> année.

- La CRJ pourra envisager de décliner cette proposition de différencier le podium scratch pour les 2 années d'âge dès le niveau régional

### 3- L'ouverture de l'activité Trail chez les Jeunes catégories

Cette information a été relayée sur Internet mais quelle est vraiment la volonté fédérale ?

Il semblerait que la FFA souhaite encadrer l'ouverture d'une école de trail.

Les avis sont partagés. Certains évoquent la faillite future du cross et du demi-fond avec cette pratique. D'autres estiment que certains clubs sont déjà professionnalisés dans ce domaine et que la FFA ne peut pas « louper le virage » du développement de cette pratique y compris chez les jeunes catégories.

Il conviendra de faire confiance au professionnalisme et à la formation des encadrants ainsi qu'à l'adaptation de ces trails aux jeunes athlètes (distance/dénivelé...)

## 3. ORGANISATION DE LA SAISON HIVERNALE

Le calendrier définitif est projeté. Il est urgent de se pencher sur la réglementation + horaires des tours hivernaux Equip'Athlé.

Pour le match Interligues en salle du 20 Mars 2022 à Val de Reuil, la CRJ convient de procéder à la même règle de sélection que la coupe des Ligues estivale :

Marie NICOLAS édite un bilan des performances U16 après les tours Equip'Athlé le **7 mars 2022**

Un comité de sélection (CTF + salariées Ligue référentes + président CRJ) se réunira dans cette semaine du 7 au 11 mars pour permettre l'envoi des informations aux athlètes concernés. Il est précisé que la participation aux régionaux individuels U16 rendra prioritaire la sélection des athlètes. L'équipe de Ligue pourra finaliser sa préparation lors des Pointes d'Or du 13 Mars à Nantes.

#### **4. POINT SUR LA SAISON ESTIVALE**

La CRJ n'a pas souhaité positionner les dates des différentes compétitions estivales sur le calendrier pour se laisser le temps de réfléchir mais se réunira le 13 décembre prochain pour établir, en priorité, ce calendrier estival et discuter des règlements associés.

La CRJ souhaite conserver une combinaison des matchs intercomités estivaux U14 et U16 sur le même site, à la même date. Il faudra donc être attentif aux horaires et à la réglementation pour que la compétition ne devienne pas ingérable (idées évoquées => 1 athlète de chaque CD par sexe par épreuve au lieu de 2 ? 3 essais au lieu de 4 ou 6 ?)

#### **5. POINT SUR L'ORGANISATION DE LA CRJ ET PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS**

Une prochaine CRJ est programmée le Lundi 13 décembre à 20h30 en visio pour mise en place du calendrier estival + règlements des Equip'Athlé hivernaux U14 et U16

#### **6. QUESTIONS DIVERSES**

Des dates de formations régionales pour les Jeunes Juges doivent être programmées. Guy LANOE précise que les compétitions en salle sont peu propices à ce type d'évaluation.

